

ACCORD BSCC :

STOP AU MODÈLE "SOCIAL" DE LA POSTE

Alors que nous revendiquons un plan de dé-précarisation et la réinternalisation de la sous-traitance, la dernière version de l'accord BSCC est une attaque sans précédent contre nos collectifs de travail avec l'introduction d'un article 5.1.1.2

« L'équipe est majoritairement constituée de force de travail permanente, hors peak période »

En clair, la moitié des agents pourra être, partout, de la main d'œuvre précaire. Et pour le peak period, c'est open bar !

**NOUS AVONS MOYEN DE STOPPER ÇA !
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 18 MAI 2021**

Sud
Solidaires

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envièrges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

Union
syndicale
Solidaires